



Les Voiles du Rotary

BRETAGNE SUD



BULLETIN D'INSCRIPTION LORIENT le 1^{er} OCTOBRE 2011

Ce coupon doit impérativement être accompagné du bulletin d'engagement ainsi que du règlement.

Nom du bateau

Nom du Skipper

- de 5,5 à 8m
- de 8 à 10m
- de 10 à 12m
- + de 12m
- 200.00 €
(1) Chèque à faire à l'ordre de Rotary Action
- Participants (e) dîner des Equipages x 30.00€ €
(2) Chèque à l'ordre de L'Association Voiles du Rotary Bretagne Sud

ci-joint chèque à l'AVRBS de €

(1) *Le chèque libellé à Rotary action permet de déduire 66% du montant soit 132 € sur les impôts sur le revenu de l'année 2011 dans les limites admises par la loi de finance. **Le montant effectif de l'inscription est donc de 68 €.** Un CERFA sera transmis au signataire du chèque d'inscription en fin 2011 sans aucune autre démarche de sa part.*

Rotary action :

Le but de Rotary action consiste à favoriser par tous les moyens, notamment financiers, toutes actions d'intérêt général à caractère philanthropique, éducative, scientifique... Ceci en dehors de toute finalité lucrative .Le montant de cette inscription sera remis à la FRC

(2) *Le chèque est à libeller à l'ordre de l'Association Voiles Rotary Bretagne Sud (AVRBS)*